



HERMES Advanced

HERMES est une méthode ouverte, pour la conduite et le déroulement uniformes et structurés de projets dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC).

La méthode est obligatoire au sein de la Confédération et doit être utilisée dans tous les projets TIC.

HERMES est également utilisée dans d'autres administrations publiques, des hautes écoles et des entreprises. Ce n'est pas un cours de management de projet mais bien une méthode.

Objectif



- Acquérir les connaissances fondamentales pour préparer et passer l'examen de certification HERMES Advanced

Contenu



- Rafraîchir les connaissances de base HERMES 5
- Planification et organisation de projet
- Pilotage et conduite de projet
- Remplacer, migrer et intégrer un système informatique
- Préparation de la certification "HERMES 5 Advanced"
- Examen de certification "HERMES 5 Advanced"



Public-Cible



Cette formation s'adresse aux chefs de projet.

Prérequis : avoir au minimum 200 heures de travail avec la méthode HERMES.

Infos pratiques



Dates printemps

01-02.04 et 28.04.2020

Délai d'inscription : 16.03.2020

09-10.06 et 25.06.2020

Délai d'inscription : 25.05.2020

Lieu : Ecole-Club Migros, Rue de Genève 33 à Lausanne (à 15 min à pied de la gare)

Durée : 3 jours (avec ou sans certification, validité de 5 ans)

Horaire : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Prix : CHF 2'640.- TTC (cours CHF 1'750.- et certification CHF 890.-) (livre de référence HERMES et pause-café compris). Les repas ne sont pas inclus.

Examen de certification* : Durée de la certification : 2x 60 minutes (total 2 heures) avec 15 minutes de pause entre les deux parties ; 30 questions à choix multiples (aucun support autorisé) et 15 questions à choix multiples avec des situations pratiques (manuel de référence et aperçu des scénarios UPIC autorisés).

Taux de 65% requis pour réussir l'examen (mais 50% minimum de réussite dans chaque partie) (informations sous réserve).

**Optionnel ou possible de le faire ultérieurement.*

Recertification : après 5 ans ; attestations certifiant des formations continues dans des thèmes connexes ou liés pendant la phase de certification de 5 ans.

Une attestation ASO de suivi des cours est remise à la fin de la formation.